

## COMMUNE DE LANDES

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, le douze juillet à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Soie de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mmes BALLANGER, CAIVEAU, GIRAUD, HERVÉ, LINKA et WITCZAK et MM. BAUDOUIN, GIRAUD, LAURENT, MORAND, PELLETIER, ROCHE et VINET

Absents excusés : Mme MITU (Pouvoir à Mr PELLETIER), Mr VIDAL (Pouvoir à Mme GIRAUD)

Secrétaire de séance : Mme CAIVEAU

Date de convocation : 2 juillet 2021

Lecture du compte-rendu de la réunion du 7 juin 2021, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **1°) TRAVAUX VOIRIE 2021 : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT**

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de voirie – route de Pallut qui seront effectués par le Syndicat départemental de la voirie.

#### **2°) PERSONNEL COMMUNAL : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX CONTRATS PREVOYANCE ET MUTUELLE**

Suite à l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les nouvelles participations de la Commune pour les contrats prévoyance et mutuelle des salariés.

#### **3°) REGLEMENT CIMETIERE : AVENANT**

Par 10 voix Pour et 5 abstentions, le Conseil Municipal décide d'appliquer le règlement national pour les inhumations dans le cimetière et prévoit un avenant au règlement intérieur du Cimetière.

#### **4°) PANNEAUX AFFICHAGE AVEC LA STE GRAPHIC AFFICHAGE : NOUVEAU BAIL ET NOUVEAU VISUEL**

Par 12 voix Pour et 3 abstentions, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention avec ladite société et choisit le visuel n°1.

## **5°) REVISION TRIENNALE DU LOYER DE LA BOULANGERIE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer le nouveau montant de 494,45 € HT/mois, montant calculé suivant l'indice loyer commercial, à compter du 1<sup>er</sup> août 2021.

## **6°) TERRAIN DE FOOT : COMPTE-RENDU DE LA LIGUE, DIVERS**

Mr le Maire fait part du compte-rendu, à savoir, changements des 2 buts, réduction du terrain, éclairage du terrain à faire vérifier, enlever les arbres côté route et les branches côté champ.

Après les travaux, le terrain ferait 95 m de long et plus de 55 m de large.

La ligue prendrait en charge 50 % du coût des travaux.

Le Club de la Soie doit faire un courrier pour demander l'aide de la Ligue.

Le devis est en cours pour l'achat des buts et filets.

Par 13 voix Pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal est favorable sur le principe de verser une subvention au Club de la Soie pour compenser la différence entre la subvention et la dépense.

## **7°) DEVIS POUR POSE DEFIBRILLATEUR**

Le Conseil Municipal valide le devis de MF Construction d'un montant de 770 € HT pour les travaux de maçonnerie à réaliser afin de pouvoir installer le défibrillateur au niveau du Parc de la Mairie. Cette dépense sera jointe à la demande de subvention pour les travaux du Parc de la Mairie.

## **8°) POINT POUR LE 14 JUILLET**

50 chaises à prévoir. Rdv à 10h30 mercredi matin pour l'organisation. La Gourmande vient à 11h45.

## **9°) QUESTIONS DIVERSES**

### **Soirée Jeux Ludothèque**

Le Conseil Municipal propose les dates du 25 septembre et 22 janvier.

### **Remerciements**

Mr le Maire fait part des remerciements pour les subventions versées aux Clowns Stétoscopes et l'ADMR.

### **Bilans financiers – Logements SEMIS**

Mr le Maire fait part desdits bilans réalisés par la SEMIS.

Par ailleurs, Mr le Maire indique que le logement (ex-Bruneteau) a été attribué à Sébastien, employé communal.

### **Travaux de voirie**

Mr Roché demande où en sont les travaux de voirie à Lusseau. En cours.

Mme Witczak indique que l'herbe est haute au milieu des chemins de Pallut. Etude en cours. Le Conseil cherche une solution.

**Cimetière**

Mr Morand signale que la poubelle pour les plastiques est pleine.

**Problème de réception TV**

Mme Witczak indique qu'elle a des soucis de réception TV depuis l'installation des éoliennes à Torxé et demande où elle doit s'adresser pour réclamer.

**Salle des Fêtes**

Mr Vinet demande le prix de la Salle Aunis Saintonge pour l'organisation de lotos. Mr le Maire lui indique qu'il y a une réglementation à ce sujet avec un nombre limité par année.

**Lieu-dit « Les Touches »**

Mme Caiveau demande 2 pancartes pour indiquer ce village, une à Landes et une au Chiron blanc. Un devis sera demandé.

La séance est levée à 22h45.